

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTRÉAL, AVRIL 1894

No 12

SOMMAIRE.

ERRATA.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc— Commission administrative du Fonds de pensions, etc., Etat des finances —Rapport des délégués à l'Exposition de Chicago— 98e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Causerie philologique — Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger — Exercices de calcul. — LECTURE POUR TOUS: Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: Les Petites Lectures Canadiennes.—TABLE DES MATIÈRES.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Errata.

Livraison précédente, page 295, *Note*, lire: Député de la Gironde (*France*).

Page 304, 2^{de} colonne, ligne 14, lire $\frac{63}{7}$.

Même page, même colonne, ligne 21,
lire $\frac{3}{4} + \frac{3}{4} = \frac{8+9}{12} = \frac{17}{12}$.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 27 février dernier (1894), de nommer M. Ferdinand Pomerleau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Gédéon de Marlow, comté de Beauce, en remplacement

de M. Bénonie Bourque, décédé.—*Gazette officielle*, 10 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de " Village de Saint-Pierre-aux-Liens, " le territoire désigné comme suit :

Borné au nord-est par les lignes nord-est des lots Nos 131 et 137, du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, comté d'Hochelaga ;

Au sud par le canal de Lachine :

Au sud-ouest par la ligne sud-ouest du lot No 915, du cadastre de la dite paroisse de Lachine :

Au nord par les terres de la côte Saint-Luc et celles de Lachine, dans les comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 17 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 17 mars courant (1894), de nommer M. Thomas Guay, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Sylvestre-Sud, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Thomas Travers, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 24 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Pierre de Brompton, dans le comté de Beauce, les lots numéros 8, 9, 10, 11, 12 et 13, du quatrième rang de Thetford, et les annexer à celle du Sacré-Cœur de Marie de Thetford, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 21 mars 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 20 mars courant (1894), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, Cloridorme :—Révd Elzéar Dufour, en remplacement de M. Adolphe Couombe, absent.

Comté de Montmagny, Notre-Dame du Rosaire :—M. Charles Kirouac, en remplacement de M. P. A. Morin, décédé.—*Gazette officielle*, 31 mars dernier.

Extrait du Registre

DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION
ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PEN-
SIONS DES FONCTIONNAIRES DE
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

“ Le comité composé de MM. S.-P. Robins et U.-E. Archambault, nommé par la Commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour préparer les amendements qu'il serait désirable de faire à la loi qui régit le dit fonds, a l'honneur de faire rapport qu'il est d'avis que les modifications suivantes seraient dans l'intérêt du fonds de pensions et des fonctionnaires.

1° Amender l'article 2241 des S. R. P. Q., en retranchant, dans le dernier paragraphe, tous les mots après *retenu*.

2° Retrancher dans l'article 2243, les mots “ quel que soit son âge ” et les remplacer par les suivants : Qui a atteint l'âge de 28 ans.”

3° Supprimer l'article 2244 et le remplacer par le suivant :

“ 2244. En cas de retraite pour cause d'affaiblissement de santé ou de maladie grave, ces infirmités et leurs causes sont constatées au moyen d'un certificat du médecin qui a soigné le fonctionnaire.”

“ La Commission administrative pourra employer un médecin pour aider à reviser ces certificats et juger des cas douteux.”

“ 4° Remplacer l'article 2245 par le suivant :

“ 2245. Le certificat prescrit par l'article précédent doit être attesté conformément aux dispositions du chapitre 141 des Statuts révisés du Canada, concernant les serments extra judiciaires.”

5° Remplacer l'article 2255 par le suivant :

“ 2255. La veuve n'est pas admise à payer la retenue que son mari aurait négligé de verser au fonds de pensions.”

6° Ajouter à la fin de l'article 2264 les mots suivants : “ Cette balance portera le même intérêt que le fonds capitalisé.”

7° Remplacer l'article 2266 par le suivant :

“ 2266. Le fonds de pensions créé par l'acte du 22 décembre 1856 (19-20 Vict., chap. 14, s. 7) sera administré par la Commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Les pensions accordées sur ce fonds n'excéderont pas quatre piastres par année d'enseignement, c'est à dire le montant de la contribution qui a été payée, et la partie du dit fonds qui sera de temps à autre libérée par le décès des pensionnaires sera versée dans le fonds de pensions créé par la présente loi, de manière à ce que le tout soit ainsi versé quand décèdera le dernier de ses pensionnaires ”

Les membres du comité n'ayant pas pu s'entendre sur les amendements à faire, aux articles 2253, 2257 et 2258, auront l'honneur de présenter chacun leur rapport à l'appréciation de la Commission administrative.

Signé : “ S.-P. ROBINS ”

“ U.-E. ARCHAMBAULT.”

Montréal, le 1^{er} décembre 1893.”

Dans sa séance du six décembre courant (1893), ce rapport est adopté à l'unanimité par la Commission administrative. Et, à cette séance, il est de plus pro-

posé par M. S.-P. Robins, secondé par M. Parmelee et résolu sur division :

Qu'à la suite des mots "trois premières années" qui se trouvent dans les articles 2253 et 2258 des S. R. P. Q., les mots suivants soient ajoutés: "pourvu qu'aucune déduction ne soit faite sur la pension d'un officier de l'instruction primaire qui a dépassé l'âge de cinquante-neuf ans."

Ont voté pour cette motion : M. Parmelee, Dr S.-P. Robins, M. Joseph Prémont.

A voté contre cette motion : M. U.-E. Archambault.

A cette séance, M. U.-E. Archambault soumet aussi à l'approbation de la Commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire, les modifications suivantes qu'il croit désirable de faire à la loi qui régit le dit fonds :

1° Retrancher les articles 2253 et 2258 des S. R. P. Q., et les remplacer par le suivant :

" 2258. Tout fonctionnaire qui aurait négligé de payer, pour lui ou pour sa femme, la retenue de deux pour cent, sur ses années de service, pourra payer cette retenue, avant le premier janvier 1896, en y ajoutant l'intérêt que la

" dite retenue aurait produit si elle eût été versée au fonds de pensions aux époques déterminées par la loi ; mais aucun intérêt ne sera compté pour les années antérieures au premier juillet 1880.

" Les retenues faites sur les pensions des fonctionnaires, aux termes des articles 2253 et 2258, seront remboursées, sans intérêt, à même le fonds capitalisé."

2° Amender l'article 2257 en retranchant les mots "24 juillet 1880, si les versements ont été faits" avant le "et en remplaçant 1887 par 1896.

3° Faire précéder la formule du certificat de médecin d'une série de questions générales ou particulières, lesquelles seront préparées par le médecin qui sera choisi par la Commission administrative, de manière à lui permettre de juger des causes pour lesquelles le fonctionnaire demande une pension.

Le tout humblement soumis.

Signé: "U.-E. ARCHAMBAULT."

Montréal, le 1^{er} décembre 1893.

Certifié: F.-X. COUILLARD,

Secrétaire de la Com. A. F. P.

**ETAT des revenus et des dépenses du fonds de pensions des fonctionnaires
de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1892-93.**

POUR LE COMPTE DU REVENU DISPONIBLE POUR LE PAYEMENT DES PENSIONS.			
	\$	cts.	\$ cts.
REVENUS DE L'ANNÉE 1892-93 :			
2 pour cent sur la subvention aux écoles publiques.....			3,200 00
2 " " " " " supérieures.....			1,000 00
2 " " les traitements des professeurs des Ecoles normales.....			359 28
2 pour cent sur les traitements des inspecteurs d'écoles.....			674 67
2 " " des fonctionnaires dans les écoles sous contrôle.....			13,252 09
2 pour cent sur les pensions payées dans l'année.....			603 61
Retenues payées au département par les fonctionnaires eux-mêmes.....			155 11
Intérêt jusqu'au 30 juin 1892 sur le montant capitalisé.....			8,474 18
Subvention du gouvernement pour l'année 1892-93.....			1,000 00
Montant du déficit de la présente année.....			3,042 82
			31,761 76
DÉPENSES DE L'ANNÉE 1892-93 :			
Pour les pensions.....			31,432 71
" " versements remis.....			44 30
Dépenses d'administration.....			284 75
			31,761 76
ETAT DU REVENU PLACÉ EN FIDEI-COMMIS :			
Balance entre les mains du Trésorier de la Province.....			23,847 48
A déduire le déficit de la présente année.....			3,042 82
			20,804 66
POUR LE COMPTE DU REVENU CAPITALISÉ :			
30 juin 1892. Revenu accumulé depuis 1880.....			172,211 30
REVENUS DE L'ANNÉE 1892-93 :			
Retenues appartenant au capital, payées cette année.....	45	73	
Retenues faites sur les pensions cette année.....	3,030	16	
			3,075 89
A déduire les montants remis payés sur le capital.....			7 24
			3,068 65
30 juin 1893. Revenu accumulé à cette date.....			175,279 95

ETAT CONCERNANT LES PENSIONNAIRES DU NOUVEAU FONDS DE PENSIONS POUR L'ANNÉE 1892-93.			
	Nombre.	Pensions payées en 1892-93.	Moyenne.
		\$ cts.	\$ cts.
Pensionnaires âgés de 56 ans et au-dessus.....	122	20,418 85	167 36
" " " " moins de 56 ans.....	233	9,796 50	42 04
Veuves de fonctionnaires.....	13	1,217 36	93 64
	368	31,432 71	85 41
PENSIONNAIRES :—Hommes.....	78	17,670 30	226 54
Femmes.....	277	12,545 05	45 29
Veuves.....	13	1,217 36	93 64
Totaux.....	368	31,432 71	85 41

Séance du 5 décembre 1893, de la Commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Rapport sur les affaires de 1892-93, et sur les pensions accordées en 1893.

	\$	cts.
368 pensionnaires ont reçu.....	31,761	76
Les dépenses d'administration ont été.....	284	75
Revenu de l'année.....	\$28,718.94	
Dépense de l'année.....	31,761.76	
Déficit de l'année.....	3,042	82
Balance du revenu disponible accumulé depuis le 1er janv. 1887.....	20,804	66
Montant total capitalisé.....	175,279	95
Six pensionnaires sont décédés en 1893, pensions.....	245	56
Quatre pensionnaires ont repris l'enseignement, pensions.....	67	38
Neuf pensionnaires n'ont pas produit le certificat de médecin annuel requis, pensions.....	287	37
Soixante et douze nouvelles demandes de pensions ont été reçues, 29 ont été accordées avec un total des pensions annuelles.....	2,547	89

Rapport des délégués à l'Exposition Colombienne, Chicago, septembre 1894.

A MESSIEURS LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Messieurs,

Conformément à la résolution passée par votre Bureau, à sa séance du 2 juin 1893 et dont copie nous a été transmise par M. U.-E. Archambault, secrétaire-trésorier, dans sa lettre du 7 du même mois, nous avons accepté avec plaisir l'honneur que vous nous avez fait en nous nommant délégués à l'Exposition Colombienne, et nous nous faisons un devoir de vous transmettre le rapport suivant.

Aux termes de la résolution dont il est ici question, trois choses devaient faire l'objet de notre mission :

- 1^o. Visiter l'exposition scolaire,
- 2^o. Assister aux séances du congrès pédagogique,
- 3^o. Recueillir des spécimens des industries exposées pour les placer dans le musée de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

L'EXPOSITION DE CHICAGO.

L'exposition de Chicago que nous avons visitée couvre un espace de 600

acres de terrain. Le site choisi, dans le parc Jackson, a une longueur d'un mille et demi, et une largeur moyenne de trois quarts de mille. Les édifices de l'exposition forment une véritable ville qu'on a nommée "White City." On y trouve vingt immenses palais consacrés aux expositions proprement dites ; une quinzaine de constructions de moindre dimension ; quarante autres édifiées par les états américains et une vingtaine encore d'autres appartenant aux États ou aux gouvernements étrangers.

La beauté architecturale des édifices et leurs proportions colossales, la largeur et la propreté des rues, l'agréable diversité des lagunes et des flots verdoyants offrent un spectacle grandiose et produisent chez le visiteur une impression d'admiration indéfinissable.

En arrivant sur le terrain où nous allions contempler les produits du génie humain, nous nous sommes rendus tout d'abord au pavillon canadien où nous avons été reçus avec la plus grande courtoisie par l'honorable M. MacIntosh, commissaire provincial, et par M. le Docteur Leclerc.

Ces messieurs nous ont donné toutes les informations voulues et nous ont appris que l'exposition scolaire, qui faisait le but de notre visite, se trouvait dans le palais des Arts Libéraux.

L'EXPOSITION SCOLAIRE AMÉRICAINE.

Notre première visite dans les galeries du palais des Arts et Manufactures était réservée au département canadien.

M. le chanoine Bruchési qui est chargé de ce département était absent, mais nous avons eu le plaisir d'y rencontrer son second, le Frère Pélerinus, et le Frère André, tous deux de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Nous avons visité ensuite l'exposition scolaire américaine qui est très vaste et très bien installée.

Les Universités, les High Schools et les écoles communes des quarante-quatre états y sont toutes représentées, et l'on peut se faire une idée de l'immense étendue qu'elles occupent quand on constate que l'espace réservé aux écoles catholiques seulement est de 29,214 pieds carrés.

On y rencontre à peu près partout la même uniformité de cahiers reliés avec soin, quelques-uns même avec un grand luxe, renfermant des feuilles préparées pour la circonstance.

Ces cahiers plaisent à la vue et produisent naturellement un bel effet, mais ne sont pas une peinture fidèle de l'enseignement donné dans l'école d'où ils sortent, comme le sont nos cahiers de devoirs journaliers.

Le temps dont nous pouvions disposer et l'arrangement particulier des cahiers ne nous ont pas permis de faire une étude sérieuse de la méthode suivie dans les écoles américaines. Nous avons pu constater seulement qu'on s'efforce de donner aux élèves une instruction pratique sans regarder à la dépense.

On se sert beaucoup de feuilles (*tablets*) ayant chacune en tête des questions imprimées et qui forment une série complète sur chaque matière. Ces feuilles reposent sur un fond en carton et sont adhérentes les unes aux autres par l'une des extrémités. L'élève y écrit sa ré-

ponse ou son problème, détache la feuille et la remet au maître pour être corrigée.

Nous avons trouvé dans ces cahiers des exercices de grammaire (*Language Lessons*) dans le genre de celui-ci :

"What is a proper noun?"

"Write five statements having one proper noun and two common nouns"; beaucoup de leçons de choses; des devoirs d'invention; des analyses avec diagrammes explicatifs; des exercices de description, de construction et de style épistolaire.

On habitude de bonne heure les élèves à faire des descriptions d'objets ou d'images. On commence par des objets qui se trouvent dans l'école ou la maison, et ensuite on place des gravures en tête de leurs feuilles.

Dans les *Grammar Schools*, on leur donne des leçons de solfège, de musique et d'instruction civique,

Le dessin est enseigné presque partout d'après le relief ou la bosse.

Dans plusieurs localités, on a adopté le *Prang's system of drawing* qui consiste dans la reproduction d'un objet par le dessin et le modelage.

L'enseignement primaire se divise en trois cours : le cours primaire, *PRIMARY SCHOOL*; le cours intermédiaire, *GRAMMAR SCHOOL*; et le cours supérieur ou *HIGH SCHOOL*. Le cours primaire et le cours intermédiaire constituent ce qu'on est convenu d'appeler les *COMMON SCHOOLS*.

On attache beaucoup d'importance aux travaux manuels, et on les commence dès le début de l'enfant au *Kindergarten*.

Le *Sloyd system* pour le travail du bois et le modelage de l'argile est en grand honneur.

On s'efforce de donner de bonne heure de la justesse au coup d'œil, de la souplesse et de l'habileté à la main, afin de former plus sûrement les futurs artisans qui devront contribuer à accroître la prospérité de ce peuple ingénieux et essentiellement manufacturier.

Les écoles catholiques des Etats-Unis, PAROCHIAL SCHOOLS, groupées par diocèses, étaient bien représentées. Leur installation, surtout celle des religieuses, était faite avec beaucoup de goût. Les travaux exhibés, tels que dessins, peintures, broderies, ouvrages de fantaisie, etc., étaient d'une beauté et d'une perfection vraiment étonnantes.

Le tout était couronné par une vaste exposition d'ornements d'église et d'objets pour le culte, qui couvrait tout un pan de mur et qui faisait l'admiration des nombreux visiteurs. Parmi les objets les plus remarquables, nous devons signaler ceux de l'INSTITUTE OF OUR LADY (du Bon Pasteur).

L'exposition des écoles catholiques a été une révélation pour la population américaine qui ne s'attendait certainement à rien de semblable.

EXPOSITION FRANÇAISE.

Parmi les expositions étrangères, celle qui nous intéressait le plus était naturellement l'exposition française. Cette exposition si différente des autres était celle qui se rapprochait le plus de la nôtre. Elle était dépourvue de tout artifice, portait un cachet de sincérité remarquable et donnait la véritable physionomie de l'école. On retrouvait dans les cahiers, les devoirs quotidiens des élèves, ainsi que les corrections, les avis et les conseils du maître.

Cette exposition très complète renfermait des brevets de capacité, des certificats d'aptitude, des revues pédagogiques, des programmes d'études, des tableaux de l'emploi du temps, des certificats d'études, des rapports d'inspecteurs, etc.

On y voyait aussi des échantillons de travaux manuels bien réussis venant de différentes catégories d'écoles, depuis l'école maternelle jusqu'aux grandes écoles des villes manufacturières.

L'EXPOSITION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Après l'exposition de la France, celle de la province de Québec était probablement la plus complète et la plus compréhensible, celle qui reflétait le plus fidèlement la physionomie de la classe et de l'école.

Peu de photographies, mais beaucoup de travaux d'élèves, de cahiers journaliers et mensuels, et de cahiers d'honneur.

Bon nombre de ces cahiers renfermaient les règlements scolaires, le programme du cours d'études, et le tableau de l'emploi du temps. On pouvait facilement suivre le travail de la classe, heure par heure, et jour par jour. On retrouvait à chaque page les fautes de l'élève et les corrections du maître.

Les travaux d'élèves, étaient si nombreux qu'on a dû doubler l'espace primitivement réservé à la province. Malgré cette condescendance un peu forcée et un peu tardive, de la part des autorités, les deux sections de 30 pieds par 20 pouvaient à peine contenir les travaux des deux cents institutions représentées. L'encombrement était considérable, et il n'était pas toujours facile de trouver les envois que l'on cherchait sur ces tables et ces tablettes surchargées.

M. le chanoine Bruchési, aidé de son second, le Frère Pélerinus de Québec et du Frère André de Montréal, avait su tirer le meilleur parti de l'espace restreint qui lui était réservé ; mais notre exposition eût obtenu un succès encore plus marqué, si elle eût été placée dans des conditions encore plus favorables.

Malgré ce léger inconvénient, nous pouvons affirmer qu'elle a intéressé tous ceux qui l'ont visitée ; qu'elle a été admirée par tous ceux qui l'ont étudiée, et qu'elle a reçu de la part des journaux américains des louanges que nous croyons d'autant plus méritées qu'elles étaient plus désintéressées.

L'antiquité et la respectabilité de nos grandes institutions, l'intérêt puissant qu'offre notre histoire, la position particulière que nous occupons comme peuple français et catholique sous un gouvernement anglais et protestant, piquaient la curiosité des gens instruits qui visitaient en grand nombre notre exposition.

Après avoir examiné nos travaux, depuis ceux de l'université jusqu'à ceux de l'école primaire, ils ne pouvaient s'empêcher de dire que notre exposition faisait honneur à la province de Québec.

Nous ne pouvons terminer sans dire un mot de l'exposition des Commissaires d'Ecoles catholiques de Montréal.

Nos cahiers de devoirs journaliers présentaient un caractère évident de sincérité, et donnaient la preuve irrécusable d'un usage quotidien et d'un travail soutenu. On s'apercevait facilement par la couverture qu'ils étaient restés entre les mains des élèves tout le temps qu'il leur avait fallu pour les compléter, mais ces traces de labeur nuisaient quelque peu à leur apparence extérieure.

Sous leur costume de tous les jours ils formaient un contraste avec ceux qui avaient revêtu pour la circonstance l'habit de grand gala. Cependant, quand on les avait parcourus, on acquérait la conviction que les travaux qu'ils renfermaient n'étaient en aucune manière inférieurs à ceux de la même catégorie qui se trouvaient dans le département canadien. L'exposition des Commissaires catholiques de Montréal était aussi celle qui ressemblait le plus à l'exposition française.

Comment sera composé le jury chargé d'apprécier les travaux de l'exposition scolaire? Quels sont ceux qui devront en faire partie? Voilà deux questions que nous avons souvent posées sans recevoir de réponse officielle. Nous avons tout lieu de croire cependant, qu'il n'y aura pas de jury international, et qu'un seul juge, le Dr O'Reilly, assumera sur

lui la lourde responsabilité de rendre justice à tout le monde.

LES ECOLES PRIMAIRES DE CHICAGO.

Nous n'avons pas cru devoir quitter Chicago sans visiter les écoles primaires qui nous intéressaient tout particulièrement. Nous avons commencé par l'école "Doré", située sur la rue Harrison, près de la rue Halsted, et qui peut être considérée comme le type des anciennes écoles. Nous avons ensuite parcouru l'école Louis Nettlehorst, à l'encoignure de l'avenue Evanston et de la rue School.

Cette école, à peu près terminée, est pourvu de toutes les améliorations modernes.

Les classes sont grandes et élevées, bien éclairées, bien chauffées et bien ventilées.

Il y a dans chacune cinq et quelquefois même six fenêtres immenses; la lumière vient de gauche.

Le chauffage est à la vapeur et la diffusion du calorique s'opère par rayonnement direct et indirect; par rayonnement direct, au moyen de tuyaux semblables à ceux que nous employons pour notre système de chauffage. On ne se sert de ce système que le matin à l'ouverture des classes et dans les grands froids de l'hiver. Par rayonnement indirect, au moyen d'un puissant soufflet (*blower*), qui force l'air chaud ou tempéré à pénétrer dans la classe par un orifice, et à en sortir par un autre. Ce courant d'air sert en même temps à ventiler la classe, car l'air s'y trouve complètement renouvelé toutes les quatre minutes.

La température est constamment maintenue à un degré uniforme par un régulateur automatique.

A côté de chaque classe se trouve une garde-robe (*wardrobe*) dans laquelle les élèves déposent leurs habits avant d'entrer en classe, et qui se trouve dans les

mêmes conditions hygiéniques que la classe elle-même.

Le système de *Smead* cabinets inodores, en usage dans les écoles protestantes de Montréal n'est pas usité à Chicago. Les cabinets, etc., sont les mêmes que ceux de nos écoles, avec cette différence qu'ils sont placés en dehors de la maison, dans un bâtiment spécial à un étage, qui forme cependant partie du corps principal de l'école. Cet isolement a pour but d'empêcher les émanations de se répandre dans les classes ; de faciliter la ventilation et de placer les canaux, etc. complètement en dehors de l'école.

Ces quelques remarques suffiront, nous l'espérons, pour faire connaître la différence qu'il y a entre les écoles de Montréal et celles de Chicago au point de vue de la construction, de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation et de l'hygiène.

Nous eussions voulu, Messieurs, vous mettre également au courant de la différence qui existe entre nos deux systèmes au point de vue pédagogique, et à celui de l'enseignement en général, mais comme notre visite a eu lieu pendant les vacances, nous n'avons pu satisfaire ce désir bien légitime.

Nous avons tâché de remédier à cet inconvénient en envoyant à M. U.-E. Archambault, directeur-général de vos écoles, tous les documents que nous avons pu recueillir sur les écoles de Chicago, tels que rapports sur les écoles du jour, sur les écoles du soir, sur le *Sloyd system of manual training* ; sur le *Prang's system of drawing*. Nous avons aussi expédié le dernier rapport du Surintendant, ainsi qu'un programme du cours d'études et une copie des règlements scolaires.

LE CONGRÈS PÉDAGOGIQUE.

Contrairement à notre attente, les séances de ce congrès ont eu lieu au centre de la ville de Chicago, au Memorial Art Palace, Michigan Avenue, vis-à-vis la

rue Adams, à 9 milles de l'endroit où nous avons établi nos quartiers, tandis que nous croyions qu'elles auraient lieu dans l'un des nombreux palais de l'exposition — c'est ainsi que la journée du 17 juillet s'est passée pour nous en recherche d'informations, de sorte que nous n'avons pu nous rendre aux séances que le 18.

Ce congrès général était ainsi divisé :

Congrès de l'éducation supérieure,
 Congrès de l'éducation universitaire,
 Congrès de l'éducation des aveugles,
 Congrès de l'éducation des sourds-muets,

Congrès de l'éducation des jardins d'enfants (Kindergarten),

Congrès des Beaux-Arts et travail manuel,

Congrès de l'éducation en général,

Congrès de l'Association des Professeurs des collèges commerciaux (Business Educators' Association).

Comme on le voit, ce congrès pédagogique formait autant de petits congrès qu'il y a de divisions ou degrés dans l'enseignement.

Tous ces divers congrès avaient leurs réunions dans les diverses, spacieuses et nombreuses salles du Memorial Art Palace, et aux mêmes heures, à peu de choses près, de sorte que nous avons cru devoir assister de préférence aux séances de l'Association des Professeurs des collèges commerciaux (Business Educators' Association), vu que les écoles primaires de cette ville, sous le contrôle de votre Bureau, ont pour but principal et final de bien préparer les élèves dont la majorité est censée se destiner au commerce.

Cette association compte aujourd'hui plus de cent membres actifs et adjoints.

Ces collèges sont là-bas, ce qu'est le Montreal Business College de cette ville, c'est-à-dire des institutions indépendantes et ne recevant aucune subvention de l'Etat.

Les séances de cette association, commencées le 18 juillet, ont dû se terminer

le 20, vu que la majorité des membres présents à cette dernière réunion ont déclaré, avec raison, que leur séjour à Chicago était trop dispendieux pour leur permettre de demeurer dans la ville et d'assister à toutes les séances qui devaient avoir lieu jusqu'au 25, ce qui ne leur laissait pas le loisir de visiter l'exposition, but principal de tous les visiteurs.

Les trois séances dont s'est composé le congrès ont été employées à la perception des contributions, l'élection des officiers, l'audition de l'adresse du président et sa discussion.

Un programme varié et très intéressant avait été préparé ; au nombre des sujets qui devaient être traités par des professeurs des plus compétents, nous mentionnerons : l'enseignement théorique et pratique de la comptabilité, les mathématiques pratiques, la calligraphie, les langues, la correspondance commerciale, le droit commercial, la sténographie, la clavigraphie et divers sujets généraux.

Ceux qui avaient préparé des travaux écrits ont été priés d'en faire une analyse pour les journaux avant de les envoyer au secrétaire qui devra les publier *in extenso* dans son rapport annuel. Nous avons conservé une copie de ces analyses et nous avons obtenu l'assurance qu'on nous enverra le rapport officiel dès qu'il sera publié.

L'ajournement subit de ce congrès, qui devait être excessivement intéressant et instructif pour tous, nous a permis d'examiner plus en détail que nous n'aurions pu le faire l'exposition des collèges commerciaux installés dans la bâtisse des Arts et Manufactures.

Monsieur G.-W. Brown, principal du collège de ce nom, de Jacksonville, nous a fait l'honneur d'une invitation spéciale et nous a donné tous les renseignements possibles, lors de notre visite aux bureaux d'affaires de ces institutions.

Nous y avons trouvé une quinzaine d'étudiants et étudiantes de divers col-

lèges, occupés de dix heures à trois heures, à préparer factures, billets, reçus, traites, etc., comme dans le commerce actif.

Les collèges suivants étaient représentés dans ce personnel qui se renouvelait de temps en temps :

Packard's Business College, New-York.
Brown's Business College, Jacksonville.

Metropolitan Business College, Chicago.

Elliott's Business College, Burlington.
Miami Business College, Dayton.

Spencerian Business College, Washington.

Capital City Commercial College, Des Moines.

Western Business College, St.-Joseph.
Central Business College, Sedalla.

Chicago Business College, Chicago.

Aux travaux exposés des élèves de ces collèges se joignaient aussi ceux des institutions commerciales suivantes :

Soulé's Commercial College, Nouvelle-Orléans.

Rochester Business University, Rochester.

Spencerian Business College, Cleveland.

Sadler's Business College, Baltimore.
Albany Business College, Albany.

Le grand espace réservé à ces institutions, l'aménagement, nous pourrions dire luxueux, de leur installation ne contribuait pas peu à faire ressortir davantage la beauté, la quantité et la qualité des travaux exposés.

Tout nous porte à croire qu'il y a bonne entente entre ces diverses institutions indépendantes, et ce que nous avons examiné nous fait présumer qu'elles rendent de très grands services à ceux qui sont engagés dans le commerce ou la finance.

Nous avons ensuite visité l'exposition scolaire de l'Ecole Supérieure de Commerce, fondée en 1820 et mise sous la direction de la Chambre de Commerce

en 1869, et celle de l'École des Hautes Etudes commerciales de Paris, fondée par la même Chambre de Commerce en 1881.

L'exposition de ces deux grandes institutions était belle et complète :

Règlements, cours d'études, tableaux de l'emploi du temps, statistiques, nombreux travaux choisis des élèves, etc.

Cette exposition formait un tout complet, systématiquement arrangé, de sorte qu'il était facile pour les visiteurs d'étudier le fonctionnement de ces deux grandes institutions.

C'est ainsi que nous avons pu constater que de 80 élèves que comptait l'École Supérieure de Commerce en 1863, ce nombre s'était élevé à 506 en 1892.

Ce chiffre, relativement considérable pour une institution de ce genre, n'a cependant pas lieu de nous étonner si l'on considère qu'elle est aujourd'hui une école internationale, puisque les jeunes gens de tous les pays peuvent y être admis.

Chose digne de louange et à imiter, les élèves de ces écoles se recrutent dans toutes les classes de la société : l'enfant bien doué de l'humble artisan comme celui du plus riche parisien peut y être admis au moyen de bourses fondées par la Chambre de Commerce et par le ministère de l'Instruction publique ; elles sont au nombre de 40.

Sur une plus petite échelle, il est vrai, ne pourrions-nous pas en faire autant à Montréal ? Combien d'enfants bien doués mais pauvres sont obligés, faute de moyens le plus souvent, d'abandonner l'école avant qu'ils n'aient reçu l'instruction commerciale nécessaire pour devenir des hommes d'affaires instruits ? Pourquoi des élèves de talent comme il s'en trouve dans toutes nos écoles, n'auraient-ils pas l'avantage de fréquenter les classes de commerce de l'Académie Commerciale gratuitement ou par les moyens employés dans les écoles que nous venons de mentionner ?

Nous laissons cette question à votre bienveillante considération, sachant que dans le cas présent comme dans tout ce qui concerne le développement et le perfectionnement de l'instruction et l'éducation dans cette ville, vous lui donnerez l'attention qu'elle mérite.

LE MUSÉE DE L'ACADEMIE COMMERCIALE.

Le troisième but de notre voyage était de "recueillir des spécimens des industries exposées, pour les placer dans le "musée de l'Académie Commerciale."

Nous devons vous avouer avec regret qu'il nous a été impossible de faire quoi que ce soit à ce sujet.

Après avoir pris des renseignements de l'Honorable M. MacIntosh, commissaire provincial et du Dr Leclerc, le moyen que ces Messieurs nous ont suggéré, celui de voir les chefs de départements des divers pays qui exposaient, nous a paru tout aussi inutile qu'impraticable ; car des mois se seraient écoulés avant qu'il nous eût été possible de rencontrer même un petit nombre de ces Messieurs, et obtenir une autorisation pour leurs représentants dans les diverses sections. Nous avons dû abandonner, bien à contre cœur, cette dernière partie de nos obligations.

Avant de terminer, qu'il nous soit permis de vous faire remarquer, Messieurs, que cette exposition scolaire si considérable, si belle et si complète sous un grand nombre de rapports, avait, ce nous semble, un côté faible dans les écoles communes ou primaires ; c'était l'absence presque complète des méthodes ou moyens employés pour arriver aux résultats qu'il nous a été donné d'examiner.

Nous devons cependant dire que les Etats-Unis ont semblé s'attacher avant tout et en général, à exposer le matériel, l'outillage nécessaire employé dans l'enseignement, concurremment avec de nombreux travaux d'élèves ; pour nous, c'est leur méthode ou moyen et qui a

certainement produit de beaux résultats.

Là, tout l'enseignement s'enchaîne ; c'est l'instruction littéraire et mathématique ainsi que le travail manuel marchant de pair depuis le jardin des enfants (Kindergarten), jusque dans les académies (High Schools).

Chaque école des villes surtout, devient pour ainsi dire une usine en miniature.

Ce même système bien que moins général, est aussi employé avec succès dans bon nombre d'écoles catholiques de la grande république.

Sans vouloir nous prononcer sur ce système d'écoles industrielles dans quasi chaque école, nous croyons devoir cependant dire, que lorsque Montréal aura réuni une population aussi considérable que celle des grands centres où elles ont originé, les autorités scolaires d'alors, profitant de l'expérience du passé, sauront quel parti tirer de cette innovation moderne.

Telles sont, Messieurs, les quelques observations que nous avons cru devoir porter à votre connaissance par ce présent rapport.

Vous remerciant bien cordialement de nous avoir procuré l'avantage de visiter cette Exposition,

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs,

Vos très humbles et très reconnaissants serviteurs,

A.-D. LACROIX,

F.-X.-P. DEMERS.

Montréal, septembre, 1893.

Quatre-vingt-dix-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 26 janvier 1894.

Étaient présents : M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier ; M. le chanoine Bruchési ; M.

A. Goyette, Ptre, curé de Ste-Suzanne ; M. l'abbé H. Desrochers, de l'École Normale, J.-C. ; MM. les Inspecteurs d'Écoles McGown, Dupuis et Carot ; M. U.-E. Archambault, directeur gén. des écoles catholiques de Montréal ; MM. J.-O. Cassegrain, S. Aubin, A.-D. Lacroix, F.-X.-P. Demers, D. Ravaux, L.-A. Primeau, W. Fahy, J.-T. Anderson, Geo. Famelart, Jos. Lavallée, H. Bergeron, Ed. Colfer, W.-H. Tétrault, P.-J. Leitch, T. Allaire, J.-B. Paquet, H. Rondeau, H. Gervais, L.-J. Ramsay, P. Ahern, J.-S. Menard, P. Kelly, E. Viens, N. Nolin, L.-P. Jamin, M.-A. Black, M. Guérin, C. Leblanc, T.-M. Reynolds, J. St-Amour, J.-E. Leroy, C. Thibault, E. Ducharme, N. Latrémouille, E. Tremblay, G. Robillard, N. Desroches, J.-S. Teasdale, J.-L. Vébert, B. Meloche, M. Lanctôt, J. Roch, W. Tremblay, J.-A. Brisebois, A. Miller, C. Smith, J.-J. McCullen, L.-A. Warren, G. Gagnier, A.-B. Prendergast, N. Bélisle, J.-N. Lévesque, A. Cléroux, P. Provost, L.-J.-R. de Bellefeuille, Nap. Brisebois et les élèves-maîtres de l'École Normale Jacques-Cartier.

A neuf heures précises, M. Geo. Famelart, président, ouvre la séance et, dans les quelques paroles qu'il adresse aux membres, leur rappelle d'abord ces deux proverbes :

“ Punctuality is an Irishman's virtue,”

“ L'exactitude est la politesse des rois,” et, ajoute M. le Président, tant que j'occuperai le fauteuil présidentiel, je ferai en sorte que les Irlandais cessent d'avoir le monopole de la ponctualité et les rois, celui de l'exactitude.

Il attire ensuite l'attention de l'assemblée sur les quelques modifications qui ont été apportées à la confection du programme et annonce, en terminant, que M. le chanoine Bruchési a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été faite de venir aujourd'hui nous parler de l'exposition scolaire à Chicago.

Le secrétaire donne alors lecture du compte-rendu de la dernière conférence.

M. l'abbé Verreau fait remarquer qu'à la dernière conférence, parlant des examens que doit passer tout aspirant à l'inspection, il n'a pas dit, du moins n'a pas voulu dire : Principe auquel, dans notre intérêt, nous devons tenir, ainsi qu'il est rapporté dans le compte-rendu qu'on vient de lire (1), mais bien : Principe qu'il ne faut pas oublier.

Après cette remarque de M. l'abbé Verreau, le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité.

M. le Président lit ensuite des lettres d'excuse de l'Hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, de l'Hon. juge Jetté, de MM. les Drs. Leprohon et Gray, tous membres du Conseil de l'Instruction publique, de M. le Dr. Desroches, membre honoraire de l'association. Ces messieurs expriment à l'assemblée leurs regrets de ne pouvoir assister à cette conférence.

M. le Secrétaire annonce ensuite à l'assemblée que la requête concernant la représentation des instituteurs dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a été envoyée au dit comité, et que ce dernier en a accusé réception par la lettre suivante :

Département de l'Instruction Publique,
Québec, le 22 septembre 1893.

Monsieur NAP. BRISEBOIS,

667, rue St.-André,

Montréal.

Monsieur,

Référant à la requête datée du 13 septembre courant que vous avez adressée à l'honorable Secrétaire de la province et que j'ai soumise, de sa part, au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à sa séance du 15, j'ai l'honneur de vous informer que la con-

sidération de cette requête a été remise la session du comité du mois de mai prochain.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PAUL DE CAZES,

pr le Surintendant.

M. le Président exprime alors toute sa pensée sur cette question importante de la représentation des instituteurs dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Comme cette question intéresse beaucoup le corps enseignant, je suis heureux d'inclure dans ce rapport un résumé assez complet du discours remarquable que M. Famelart a prononcé sur cette question, que d'autres orateurs ont discutée après lui, ainsi qu'on le verra plus loin.

M. Famelart émet d'abord la proposition suivante :

Les instituteurs devraient être représentés dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Est-ce là, dit-il, un théorème bien difficile à saisir, et qu'il soit nécessaire de prouver? N'est-ce pas plutôt une vérité banale à force d'être évidente, un véritable truisme?

Il est aisé d'ailleurs de montrer, continue-t-il, qu'il y a unanimité sur ce point.

L'orateur cite alors l'opinion de M. Châtigny : " Le corps enseignant, dit ce " dernier, est le seul qui ne soit pas con- " sulté quand il s'agit de choses qui le " concernent. Pourtant il contient dans " son sein des hommes qui ne dépare- " raient pas le fauteuil de conseiller et " qui pourraient rendre d'immenses " services à la cause de l'Éducation."

M. U.-E. Archambault dit aussi : " On ne trouve pas un seul instituteur, " laïque ou religieux, dans la partie " dirigeante de l'Instruction publique. " Il semblerait pourtant naturel que

(1) *Journal de l'Instruction publique*, vol. xii., p. 40, 2e col., ligne 227.

“ l'instituteur fût au moins consulté pour l'établissement des programmes d'études, le choix des livres de classe, etc.”

“ Il n'y a pas un seul praticien au Conseil de l'Instruction publique,” dit l'Hon. G. Ouimet, “ mais”, ajoute ce dernier, “ c'est là une lacune facile à combler.”

Et la *Presse* : “ Pourquoi ne consulte-t-on jamais les instituteurs ? Pourquoi ne place-t-on pas, au Conseil de l'Instruction publique, un de ces hommes de métier ?”

Et l'Hon. G. W. Ross : “ Les instituteurs devraient guider le Conseil et non être guidés par ce dernier.”

Le *Bon Combat* ajoute : “ Ne serait-il pas à propos de donner officiellement à chaque degré de l'enseignement un représentant au Conseil de l'Instruction publique ? L'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement supérieur représentés par des gens du métier y gagneraient, croyons-nous.”

L'orateur cite encore la *Presse*, l'*Enseignement primaire*, l'*Opinion publique*, l'*Educational Journal*, etc.

Comme on le voit, autant de citations diverses prouvent assez en faveur de cette idée : que les instituteurs devraient être représentés dans le Conseil de l'Instruction publique.

Parlant ensuite du Conseil de l'Instruction, l'orateur cite tout au long la composition du Conseil de l'Instruction publique en France dans lequel l'enseignement à tous ses degrés est représenté par des gens du métier, et attire l'attention de l'assemblée sur la manière dont les membres de ce conseil sont choisis.

M. Famelart mentionne alors de Paul Bert les paroles suivantes :

“ Il en est de l'instruction,” dit ce dernier, “ comme de la médecine et de la politique, parce que tout le monde s'en sert et en a besoin, tout le monde s'y

croit compétent et se croit apte à donner un avis autorisé.”

Et de Sluys : “ Ils sont nombreux, ceux qui, bien que s'intéressant vivement aux écoles, ne possèdent pas les éléments nécessaires pour résoudre les questions d'ordre purement pédagogique qu'elles soulèvent souvent, et il arrive même qu'ils emploient leur influence à faire prévaloir des idées de programmes, des solutions qui loin d'être favorables au progrès de l'enseignement sont de nature à l'enrayer.”

M. Famelart, tout en approuvant la composition actuelle du Conseil de l'Instruction publique, pense néanmoins qu'il devrait y avoir un comité central ou un autre corps de professeurs autorisés à donner leur avis officiel sur toutes les questions d'ordre purement pédagogique.

La théorie et la pratique, ajoute l'orateur, sont deux flambeaux qui doivent s'éclairer mutuellement.

Il faudra faire un choix.

L'orateur passe alors en revue les différentes méthodes qui peuvent être suivies pour faire ce choix :

1° Le gouvernement pourrait choisir lui-même l'instituteur qu'il désire et le nommer comme sont nommés les autres membres.

2° Les inspecteurs d'écoles pourraient recommander les candidats.

3° L'Association des instituteurs pourrait élire ce représentant au scrutin, comme elle élit ses propres officiers.

Toutes ces méthodes sont insuffisantes, dit-il, et présentent la même lacune.

Un instituteur sera nommé, mais représentera-t-il vraiment les instituteurs ou l'enseignement ? Quel est en ce moment le dépositaire de l'opinion des instituteurs ? Où cette opinion est-elle consignée ? Ne serait-il pas avant tout opportun de chercher à la faire naître ?

Et à ce sujet, continue M. Famelart, les instituteurs devraient former d'abord un certain nombre de comités perma-

nents : un pour chaque branche d'enseignement. Ainsi l'un des comités s'occuperait de l'enseignement des langues, l'autre de l'enseignement de l'histoire, ou de la géographie, etc., etc. Ces divers comités auraient un centre d'action qui serait le comité central formé d'autant de représentants qu'il y aurait de comités. Ainsi ce comité central se trouverait alors composé exclusivement de spécialistes toujours prêts à donner une opinion autorisée sur toute question se rapportant à l'enseignement. Ce comité central enverrait alors au Conseil de l'Instruction son président ou un membre de son choix, comme porte-parole ou *délégué* des instituteurs.

M. Famelart suggère donc, posant en principe que le *délégué* doit représenter l'opinion du corps enseignant, la formation de comités spéciaux, ainsi qu'il vient d'être dit, avec comité central auquel serait laissé le soin de choisir tel membre pour représenter les instituteurs au Conseil de l'Instruction publique.

A M. le Président succède M. l'abbé Verreau qui explique en peu de mots ce qu'est le Conseil de l'Instruction publique, et rend hommage aux hommes éminents qui le composent. Il fait aussi ressortir l'indépendance dans laquelle ce conseil se trouve à l'égard des partis politiques. Cependant, et les circonstances aidant, ses attributions sont devenues multiples. Cela suppose naturellement chez les membres qui le composent des connaissances aussi multiples. C'est pourquoi il pense que dans la confection des programmes d'étude, par exemple, dans le choix des méthodes d'enseignement ou dans celui des livres de classe, etc., etc., en un mot dans tout ce qui concerne l'enseignement primaire et les progrès qu'il s'y opère tous les jours, ailleurs comme ici, le Conseil de l'Instruction pourrait certainement recevoir de l'aide de la part de ceux mêmes qui se livrent à l'enseignement. Mais, se

demande l'orateur, est-ce bien l'instituteur que l'on désire voir représenté au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ou bien l'enseignement à ses divers degrés? Sans doute l'instituteur peut y être représenté. Quant à l'enseignement lui-même, c'est une autre question qui mérite d'être étudiée.

D'un autre côté, l'instituteur qui serait choisi, advenant le cas, pour représenter ses confrères au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, aurait là une tâche ingrate et bien difficile à remplir. A chacune des séances de l'Association, il serait sur la sellette, et cet instituteur, ce député enfin serait, à mon sens, le plus misérable des députés.

M. l'abbé Verreau suggère alors d'étudier s'il ne vaudrait pas mieux demander un *comité adjoint* formé d'instituteurs et d'inspecteurs d'écoles, ayant mission d'étudier tout ce qui peut se rapporter à l'enseignement, et de ses recherches, et de ses travaux en instruire au besoin le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

M. U.-E. Archambault concourt pleinement dans l'idée qui vient d'être émise et se déclare hautement en faveur d'un comité tel que le suggère M. l'abbé Verreau.

Faisant allusion au discours de M. Geo. Famelart, il en relève les faits suivants : 1° Que l'idée, pour les instituteurs, d'être représentés par un des leurs dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ne date pas seulement d'hier, mais bien depuis que ce conseil existe. 2° Quant à former divers comités d'instituteurs avec comité central, ainsi que M. Famelart en a exposé l'idée, M. Archambault trouve cela un rouage beaucoup trop compliqué pour qu'il puisse, selon lui, bien fonctionner.

M. Famelart s'estime heureux de se trouver en communauté d'idée avec les orateurs qui viennent de parler.

Ce que je veux, dit-il, ce qu'il nous

faut dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction, c'est avant tout un porte-parole, quelqu'un qui puisse représenter les instituteurs, défendre leurs intérêts et suggérer en leur nom tout ce qui peut être propre au développement de l'enseignement primaire.

Quant au mode de choisir ce délégué, je m'en tiens à celui que j'ai exprimé déjà comme étant le plus rationnel, selon moi.

M. le chanoine Bruchési parlant du Conseil de l'Instruction publique, dit qu'il y a évidemment plusieurs modes de former un conseil. En France c'est bien différent, et nous ne sommes pas comme peuple dans les mêmes conditions que le peuple français.

Ici on a cru qu'il valait beaucoup mieux le former d'hommes distingués par leur science autant que par leurs vertus et en même temps indépendants des partis politiques. Une loi sage et équitable veut aussi que dans ce conseil il s'y trouve autant de laïques que d'évêques.

Cependant depuis que ce conseil existe, il y a eu réclamation, et de tout ce que j'entends, je ne suis pas prêt à dire qu'il n'y a rien à faire avec la question que vous discutez actuellement.

Votre requête, Messieurs, telle que redigée, demande une chose que le conseil, en vertu même de la loi qui lui donne son existence, ne saurait vous accorder. Et supposez pour un instant qu'on daigne vous accorder ce député, ce représentant pour votre district, les instituteurs des autres districts dans la province auraient certainement le même droit que vous de demander la même chose. Et la conséquence de tout cela serait que les évêques de la province, dans le Conseil de l'Instruction publique, se trouveraient dans une position inférieure quant au nombre. Et les différents corps religieux qui, dans ce pays, se livrent à l'enseignement pourraient eux aussi demander la même faveur, et pourquoi pas ?

Enfin la question, telle que le comporte la requête, présente beaucoup de difficultés, selon moi, et il pourrait peut-être se trouver un moyen plus pratique d'arriver au but que vous désirez.

M. Lacroix, faisant allusion à certaines paroles que vient de prononcer M. le chan. Bruchési, dit que les instituteurs laïques n'ont pas objection à ce que les religieux qui se livrent à l'enseignement primaire, fassent les mêmes démarches que nous faisons actuellement, mais il évident que nous n'avons pas à demander pour eux.

Finalement il est proposé par M. Brisebois, appuyé par F.-X.-P. Demers, qu'un comité formé de MM. U.-E. Archambault, A.-D. Lacroix, F.-X.-P. Demers, J.-O. Cassegrain, G. Robillard et du Président, soit nommé et chargé d'étudier cette question de la participation à la direction de l'enseignement primaire au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, de voir sous quel mode le plus favorable à l'enseignement primaire cette participation peut avoir lieu, et de modifier en conséquence la requête qui est actuellement devant le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et aussi de faire rapport à la prochaine conférence.

Adopté.

M. Famelart parle ensuite des amendements à la constitution et aux règlements de l'Association, amendements que, finalement il retire de la discussion.

Le conseil d'administration n'ayant pas de rapport à présenter au sujet des comptes du trésorier. M. le Président appelle l'ordre suivant :

Motion concernant l'allocation à accorder au secrétaire. L'auteur de cette motion étant absent, la discussion sur cette motion est renvoyée à une prochaine séance.

L'assemblée étant appelée à décider si la centième conférence de l'Association doit être ou non fêtée, elle nomme un

comité formé de MM. Archambault, Lacroix, McGown, Demers, Dupuis, Robillard et Brisebois, chargé de considérer cette question et de dresser un programme, s'il y a lieu de fêter cette centième conférence.

Vint ensuite une intéressante causerie sur l'exposition scolaire à Chicago par M. le Chanoine Bruchési, qui s'exprime à peu près comme suit :

Mes premières paroles, dit l'éminent orateur, lorsque je me suis levé pour faire quelques remarques au sujet de la représentation des instituteurs laïques au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, auraient dû être des paroles de remerciement de l'honneur que M. le président a bien voulu me faire en m'invitant à venir vous donner une conférence sur l'exposition scolaire à Chicago. Déjà, j'ai eu l'occasion de traiter ce sujet devant le cercle Ville-Marie. Tout ce que j'ai dit alors, je ne le répéterai pas ici, car j'ai devant moi un auditoire composé exclusivement d'instituteurs, et je crois l'intéresser davantage en me mettant à un point de vue plus pratique.

D'un autre côté, Messieurs vous pouvez être assurés que je suis très heureux de participer à votre 98ième conférence. Aussi veuillez croire que le souvenir que j'ai gardé de l'avant-dernière réunion à laquelle j'avais le plaisir d'assister pour une première fois, est encore trop présent à mon esprit pour que je n'éprouve pas aujourd'hui une satisfaction bien sensible de me retrouver de nouveau au milieu de vous. D'ailleurs, c'est aussi aujourd'hui mon premier anniversaire comme membre honoraire de votre utile et importante Association, vous me permettrez, sans doute, de la fêter à ma façon en vous faisant part de mes observations sur cette intéressante exposition scolaire à Chicago.

Les expositions, dit M. le Chanoine, sont de plus en plus à la mode du jour, et

l'on doit avouer, après tout, qu'il n'est guère profitable à un pays, à une nation de s'abstenir d'y prendre part. Au contraire il y a pour elle intérêt et avantage.

L'orateur fait voir ensuite la différence qui existe entre une exposition agricole, industrielle ou artistique et une exposition scolaire. Tous les désavantages sont assurément pour la dernière. Les premières peuvent facilement montrer tout ce qu'est l'agriculture ou l'industrie, ou les arts dans un pays et conséquemment avoir pleine justice. Il n'en est pas ainsi d'une exposition scolaire, surtout quand un pays est encore jeune, qu'il manque de ressources, ou que dans le peuple existent certaines divergences d'opinion regrettables qui viennent là paralyser les louables efforts de ceux qui se dévouent au succès d'une telle œuvre. C'est ainsi que dans le Manitoba, par exemple, les écoles catholiques n'ont pu prendre part à cette exposition de Chicago pour des raisons que vous connaissez tous et que je n'ai pas besoin de vous rappeler.

Dans une exposition scolaire Messieurs, on ne met sous les yeux du visiteur qu'une partie de l'éducation: ce qui est fait par les doigts. Mais votre dévouement, vos longues préparations, vos conseils, vos explications, choses si importantes, toute l'œuvre enfin qui prépare le citoyen, tout cela ne paraît pas, j'ai donc raison de dire qu'une exposition scolaire est incomplète en soi.

Cependant malgré nos faibles moyens, nous avons pu produire une exposition convenable et intéressante qui nous a mérité beaucoup d'éloges, non seulement de nos amis, mais aussi de nombreux personnages étrangers et distingués, voire même de gens d'ordinaire peu sympathiques aux Canadiens, lesquels n'ont pas hésité à dire que, dans l'exposition scolaire du Canada, l'honneur en revenait de droit à la province de Qué-

bec qui, dans ce concours international, avait sauvé la gloire du Dominion.

L'orateur passe ensuite en revue les différentes expositions scolaires qui ont attiré le plus son attention.

De toutes ces expositions scolaires, continue M. le Chanoine, celle qui m'a le plus vivement intéressé et impressionné, a été l'exposition de la France. Celle-ci ne brillait pourtant pas par son installation, qui était plutôt sans apparence comme sans attrait extérieur pour le visiteur. Aussi il fallait être vraiment quelque peu opiniâtre dans ses recherches pour s'arrêter là. Mais une fois qu'on était dans le secret des choses, qu'il nous était enfin permis de dénouer les cordons des nombreux cartons contenant des spécimens de tous genres, oh ! alors, on était vraiment émerveillé à la vue de ces divers travaux provenant de toutes les écoles de la France, depuis l'école maternelle jusqu'à l'université.

Ce qui frappe particulièrement dans cette exposition, c'est surtout la correction intelligente du professeur dans les cahiers de devoirs des élèves. On ne craint pas, là, de raturer des mots, des expressions impropres pour écrire au-dessus la correction nécessaire. Le professeur écrit aussi à la marge du cahier, une courte appréciation du devoir de l'élève, suivie de quelques conseils qui l'aident et le guident dans son travail.

Pour ce qui est des travaux d'examen, ou de concours, la correction ne se présente pas avec tous ses détails, mais elle a un cachet de sincérité et de justesse remarquable. Je ferai remarquer, ajoute l'orateur, que j'ai trouvé une analogie frappante entre ces travaux et ceux de l'Ecole polytechnique de Montréal, lesquels ont été particulièrement appréciés des connaisseurs.

Parmi ces travaux des écoles françaises, on remarquait aussi de magnifiques albums sur les bois de la France. Ces albums sont très bien faits et réelle-

ment précieux, tant pour les figures qu'ils contiennent que pour les renseignements qu'ils comportent sur telle ou telle plante. Le maître peut en tirer d'excellentes leçons de choses pour ses élèves. Il serait facile, continue l'orateur, d'avoir ici de tels albums sur les plantes et les bois du Canada, dans lesquels le maître puiserait d'utiles connaissances dont ses élèves profiteraient à leur tour.

Enfin l'exposition des livres traitant de pédagogie, était vraiment importante et par le choix et par le nombre considérable d'ouvrages sur la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie etc., etc., en un mot sur toutes les matières que comporte le programme des études scolaires en France.

Après avoir dit quelques mots des expositions scolaires de la Russie et de l'Allemagne, qui n'étaient pas sans importance, l'orateur passe à celle des Etats-Unis.

Cette dernière, dit l'orateur, comprenait deux classes d'écoles : les écoles soutenues par le gouvernement, au budget duquel elles pouvaient émarger largement, et les écoles dites paroissiales qui ne purent exposer qu'en comptant sur des souscriptions volontaires, qui se montèrent à la jolie somme de quatre-vingt à cent mille dollars. Et dans ces circonstances, malgré la disproportion de moyens, les écoles paroissiales, au dire de plus d'un connaisseur sérieux, l'emportèrent sur les autres. De grands journaux protestants des Etats-Unis ont d'ailleurs reconnu ce fait et ont même exprimé leur désappointement en constatant l'insuccès des écoles publiques.

Parlant du Canada, M. le Chanoine dit que la province de Québec est celle du Dominion qui avait l'exposition scolaire la plus complète. Nos cahiers, dit-il, avaient un caractère de sincérité remarquable. La correction était généralement sérieuse et bien faite ; mais évidemment on n'est pas encore fait partout à

cette idée que dans une exposition scolaire, les cahiers les plus intéressants sont ceux qui portent avec l'indication des fautes des élèves, les remarques du professeur. On a trop peur des ratures. On pense tout le contraire en France.

Nous avons des cartes géographiques fort remarquables, de très bons dessins, et en fait de calligraphie nous ne le cédon's à personne. Dans tout l'exposition, il n'y avait rien de comparable aux spécimens d'écriture des membres du cercle La Salle de Québec. Nos herbiers et les travaux à l'aiguille de nos couvents ont été admirés de tous.

Si j'en juge d'après les travaux historiques que j'ai vus, l'histoire des Etats-Unis ne paraît être enseignée que d'une façon fort sommaire. Pourtant, ajoute l'orateur, ce pays, si remarquable pour ses progrès rapides et prodigieux même dans l'industrie, le commerce, les arts et la civilisation, est situé à notre porte. Il y a là, je crois, une lacune à combler dans nos programmes.

Puis l'orateur rend hommage à nos maisons d'éducation, à nos communautés religieuses et à l'esprit de sacrifice et de charité qui les anime, au dévouement et à la science des instituteurs dont il a sous les yeux de nombreux représentants.

En terminant, M. le Chan. Bruchési se déclare satisfait de l'exposition scolaire canadienne à Chicago et enchanté du résultat qu'elle a obtenu dans ce grand concours universel des nations. Le succès que nous y avons obtenu répond victorieusement aux reproches immérités qu'on s'est plu à répéter dans la presse à l'adresse de nos maisons d'éducation.

Le Canada, Messieurs, n'est encore qu'un jeune pays; cependant, il peut être fier du rang qu'il occupe au point de vue intellectuel parmi les autres peuples. Sans doute, tout n'est pas parfait dans notre système d'enseignement; les amé-

liorations sont possibles et désirables elles viendront avec le temps, j'espère, étant donnés la science et le dévouement de tous ceux qui pour une faible rémunération, se livrent à l'enseignement, et le succès que nous venons de remporter à Chicago, lequel est bien de nature à satisfaire et à encourager les véritables amis de la cause de l'éducation, j'espère dis-je, qu'avec le temps, il sera possible de perfectionner notre système d'éducation pour le bien et la gloire de notre pays et de notre religion.

M. Lacroix qui a été chargé avec M. Demers, par MM. les commissaires d'écoles catholiques de Montréal, de visiter l'Exposition scolaire de Chicago, concourt pleinement dans tout ce que vient de dire M. le Chan. Bruchési.

M. Lacroix regrette qu'un journal américain ait donné lieu à une certaine feuille de dire qu'il aurait mieux valu, pour l'honneur de la commission scolaire de Montréal, que les $99/100$ de nos travaux scolaires ne fussent jamais allés à Chicago. C'est un avancé aussi faux qu'injuste que des journaux canadiens, mus sans doute par un patriotisme mal éclairé, ont cru bon de répéter dans le but d'amoin'drir la valeur des écoles laïques de Montréal et de leur faire du tort.

M. le Chanoine Bruchési se lève alors et remercie M. Lacroix d'avoir attiré son attention sur cet article de journal. Il est le premier à en reconnaître l'injustice et à le répudier.

Le Président : En entendant parler M. le Chanoine Bruchési, dit-il, les lignes que je lui écrivais il y a quelques jours me reviennent à l'esprit.

“ Un tel sujet, lui écrivais-je, traité par une personne qui, comme vous unit une compétence indiscutable à un don oratoire merveilleux, ne saura manquer d'intéresser au plus haut point. Outre les enseignements qu'il comporte, ce sera

un véritable régal littéraire pour les instituteurs."

Cette prophétie vient de se réaliser, de sorte que je pourrai me vanter d'avoir été prophète au moins une fois pendant ma vie. Je ne veux pas commenter ce qui a été dit, je préfère laisser l'auditoire à son enthousiasme.

J'ajouterai cependant un simple trait qui montre bien le cas que font les personnes intelligentes des travaux prétentieux auxquels M. le Chanoine a fait allusion.

C'était du temps de l'Empire. Deux pédagogues français, visitant l'exposition scolaire s'étaient arrêtés devant ces cahiers dorés, couverts en maroquin ou en cuir de Russie, avec fermoir en vermeil et écusson d'argent, et prétendant venir d'écoles de ville ou de campagne.

Au bout d'un certain temps, l'un d'eux demanda à l'autre ses impressions. Celui-ci répond d'une façon caractéristique: "Le fils de l'empereur n'en a pas de pareils."

Le Président offre alors à M. le Chan. Bruchési ses remerciements et ceux de l'assemblée pour l'intéressante causerie qu'il a bien voulu faire à l'Association.

M. Archambault s'adressant à M. le Chan. Bruchési, lui souhaite, vu son âge, la science et les talents remarquables qui le distinguent, que l'expérience qu'il vient d'acquérir dans cette exposition universelle de Chicago, soit de nouveau mise à profit dans une circonstance prochaine. Puis, après quelques remarques sur la manière de faire une exposition scolaire et l'organisation que cela nécessite, M. Archambault fait en peu de mots l'historique des diverses expositions scolaires auxquelles la province de Québec a pris part.

Quant à la correction des devoirs par le professeur, il se demande comment ce dernier, dans nos écoles, pourrait suffire à la tâche, quand sa classe comprend ordinairement de 35 à 40 élèves et sou-

vent plus. C'est réellement une impossibilité. En France, c'est différent, car dans les écoles où la correction des devoirs a lieu ainsi qu'il est dit plus haut, les classes ne comprennent généralement que de huit à dix élèves.

M. Archambault termine en suggérant à l'attention des membres de cette assemblée la question suivante: "Quelle est la meilleure méthode de faire une exposition scolaire?"

Vint ensuite une conférence sur l'enseignement du dessin, faite par M. D. Ravaux professeur de dessin à l'Ecole Normale J. C.

Je regrette, vu la longueur considérable de ce rapport, de ne pouvoir dire ici tout le bien que je pense de cette conférence, ni même d'en résumer les parties principales. Qu'il me suffise donc de dire que cette conférence, bien faite d'ailleurs, a été intéressante pour les membres qui l'ont suivie avec intérêt. Une telle conférence sur un sujet aussi important—et dont l'enseignement par les fruits qu'il a déjà produits nous a valu des succès à l'exposition universelle de Chicago,—devrait être publiée dans les colonnes du *Journal de l'Instruction publique*, afin que chacun profite de l'expérience d'un confrère généreux.

M. Aubin vint ensuite déclamer une fable de Lafontaine, intitulée: *Conseil tenu par les Rats*, après quoi l'assemblée vota des remerciements aux MM. les inspecteurs McGown, Dupuis et Curot, qui ont bien voulu interrompre leurs visites des écoles pour venir prendre part à notre conférence et nous honorer de leur présence. C'est là en même temps un exemple que d'autres confrères devraient s'empresser un peu plus de suivre.

M. U.-E. Archambault propose, appuyé par M. A.-D. Lacroix:

Que l'Association des instituteurs a appris avec peine la mort de madame Verreau, mère de M. le Principal de l'Ecole Normale J. C.;

Qu'elle prie M. Verreau de vouloir bien accepter l'expression des sympathies et des condoléances des membres de l'Association.

Adopté.

Quoique le programme ne fût pas épuisé, vu l'heure avancée, le Président déclara la séance levée.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Causerie philologique.

EXORBITANT, qui sort de la juste mesure. Pourquoi ? *Orbita* en latin signifie la trace d'une roue. *L'orbite* d'une planète est la ligne qu'elle suit en roulant, sans s'en écarter. Par une image semblable : *l'orbite de l'œil*. *Exorbitant*, c'est ce qui sort du centre tracé de la mesure.

INFINITÉ.—On appelle *infini* ce qui n'a pas de *fin* : votre jardin est *fini* parce qu'il a une *fin* : parce qu'à un certain endroit, ce n'est plus votre jardin, c'est le jardin d'un autre. Mais l'espace est *infini*, parce que, si l'on pouvait s'envoler dans le ciel, on irait toujours, toujours, sans jamais trouver la *fin*. *L'infinité* est la qualité de ce qui est *infini* ; puis, ce mot désigne, comme ici, un nombre si grand qu'on ne peut en trouver la *fin*, l'exprimer exactement en chiffres. Combien y a-t-il de brins d'herbe dans votre pré ? Il y en a un nombre très grand, et qu'on pourrait évaluer en chiffres ; mais comme vous ne pouvez pas compter les brins et trouver le dernier nombre, qui serait la *fin* du compte, vous dites qu'il y a dans le pré une *infinité* de brins d'herbe.

PLUME.—Vous savez ce que c'est qu'une *plume* : cela se trouve sur le corps des oiseaux ; l'ensemble des *plumes* d'un oiseau s'appelle son *plumage*, de même

que l'ensemble des feuilles d'un arbre s'appelle son feuillage. Des plumes qu'on reunit pour orner un casque de militaire forment un *plumet* ; des plumes qu'on réunit pour enlever la poussière, un *plumeau*. Les petits oiseaux, en grandissant, s'*emplument* ; si on leur arrache des *plumes*, ils sont *déplumés*. Des gens malhonnêtes qui tirent de l'argent à un nigaud le *plument* ; ils le traitent comme un poulet, le laissant tout nu. C'est de la plume légère qu'on prend à l'aile des oiseaux, qu'on se servait autrefois pour écrire. Aujourd'hui, nous écrivons avec un petit instrument de fer ; mais on s'est servi si longtemps de la *plume* d'oie qu'on dit encore *ma plume*, bien que l'instrument soit en métal. Un écrivain vit de sa *plume*, comme un forgeron vit de son marteau ; or, cet écrivain travaille sans doute avec un *porte-plume*, qui porte une *plume* de fer ; et c'est un fabricant de *plumes* métalliques qui la lui fournit et non plus l'aile des oies.—*Le Volume*.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. IL NE FAUT PAS TROP SE HATER DE PRODUIRE.

Hier, dans *l'après-midi*, faisant entre deux leçons un tour dans mon jardin, par une température douce et humide, je voyais les bourgeons de mes arbres fruitiers *tout* gonflés comme s'ils étaient *près* d'éclore. Je leur disais en passant : " Ne vous pressez pas de partir ; demain la neige et la gelée vous ressaisiront. Dormez *plutôt* bien tranquilles, jusqu'à ce que l'heure du vrai réveil soit venue." Cette impatience de mes amandiers n'est pas sans rapport avec celle que nous avons de produire. Je revenais en pensée à la plante du Brésil qui, favorisée par un été perpétuel, excitée par la chaleur à travailler sans relâche, n'est pourtant pas si pressée de fleurir. Il ne s'agit pas

seulement, pour elle, d'amasser la nourriture par les feuilles et par les racines ; il faut encore que les principes *nourriciers* pris dans l'air et dans la terre soient triturés, élaborés par le tronc à l'intérieur, par l'écorce et les feuilles au dehors, pour arriver à la fleur et au fruit, cet acte final de sa destinée.

De là, *ma pensée toujours cheminant*, j'ai quitté le règne végétal pour le règne animal. *Venant au nôtre*, je me suis mis à rechercher à quel âge les hommes illustres du passé ont donné à leur siècle le fruit supérieur de leur génie. Ce n'a jamais été, *que je sache*, au moment où leur esprit venait d'absorber la substance contenue dans les livres ou dans l'enseignement verbal des écoles. Il en serait donc de la nourriture intellectuelle comme de l'autre, celle que nous donnons à notre estomac. Pour que les aliments *ingérés* dans cet organe deviennent assimilables, il faut qu'ils y subissent, comme en un creuset, des modifications profondes. Chacun de nous y met un temps plus ou moins long.

(MICHELET.)

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Après-midi* : ce nom composé est indifféremment *masculin ou féminin*. Comment l'écrit-on au pluriel ? (Des *après-midi*).—*Tout* : justifiez-en l'orthographe.—*Près de* : locution prépositive (*sur le point de*) ; *prêt à* (*disposé à*) ; *prêt* est adj. et à préposition.—*Plutôt* : éveille l'idée de préférence ; *plus tôt*, l'idée de temps.—*Nourriciers* : remarquez *nourrice* et *nourricier* écrit avec un *c*, et *nourrissage*, *nourrisseur*, *nourrison* avec deux *s*.

Ma pensée toujours cheminant : *ma pensée voyageant*, s'avancant toujours. *Ma pensée toujours cheminant* forme une proposition *participe* mise pour : comme *ma pensée cheminait toujours*, *cheminant* n'est pas en rapport avec l'un des termes de la proposition principale. *Cheminant* exprime bien l'action : c'est un *participe*

présent.—*Venant au nôtre* ; ce n'est pas une proposition *participe*. *Venant* se rapporte à *je*, terme de la proposition principale.—*Que je sache* : cette expression s'emploie pour indiquer que, si le fait avancé est autrement qu'on le dit, *on l'ignore*. Le subjonctif s'explique par l'emploi de la conjonction *que* signifiant *à moins que*. Le sens est bien : ce n'a jamais été, à moins que je ne le sache pas, au moment, etc...—*Ingérés* : littéralement *portés dans*.

F. L.

II. LE PONT DE GALATA A CONSTANTINOPLE.

J'ai passé de longues heures sur *cette grande voie de communication*, au milieu de la multitude singulière qui l'encombre. Le spectacle est d'abord confus : c'est un *pêle-mêle* de types *inaccoutumés*, de costumes aux couleurs saisissantes, de *haillons sordides*, d'individus affairés, allant, venant, se croisant dans tous les sens. Tout cela donne l'impression d'une mascarade fantasque et parfois grotesque, d'un rêve où passent et repassent des figures extraordinaires et des *mannequins chatoyants*.

Puis, on se fait à ce tourbillon, à ce mélange *incohérent* des nuances, à ces physionomies, à ces poses, à cette lanterne magique nouvelle, à ce désordre, à ce tumulte de la *tour de Babel* qui réserve à chaque instant quelque observation et quelque surprise. On voit là tous les aspects de l'*Orient*, toutes les formes de son inépuisable fantaisie. Pas un individu n'est pareil à l'autre, chaque passant est, pour ainsi dire, un modèle nouveau pour cette légion d'habiles artistes *qui se sont voués*, depuis quelques années, à l'étude des mœurs, des modes et des paysages de la Turquie d'Europe et d'Asie.

La variété est infinie, si l'on songe qu'à l'exception des fonctionnaires turcs, *la multitude des indigènes s'habille à son*

gré, selon les goûts de sa race et le caprice de son imagination. Depuis les petits marchands qui couvrent le pont de Galata de leurs étalages en plein vent, sur des tables à pieds croisés, jusqu'aux plus grands personnages, *chacun à son style individuel* et son élégance bizarre.

(Cte de MOÛY.)

EXPLICATIONS.— *Cette grande voie de communication* : Galata est un faubourg de Constantinople et il est relié à la ville même par un large pont qui est ainsi une grande voie de communication entre ces deux parties si différentes de la ville : l'une presque exclusivement commerçante, l'autre habitée par les fonctionnaires et les désœuvrés.— *Pêle-mêle* : mot composé, très curieux par sa forme et qui est tantôt un nom—comme dans ce cas, —tantôt une locution adverbiale comme dans : *Ils sortirent pêle-mêle*. Il signifie assemblage confus et désordonné de choses ou de gens.— *Inaccoutumés* : formé du préfixe de négation *in* et du participe *accoutumé*. C'est pourquoi l'*n* n'est pas doublé.— *Hailons sordides* : vêtements sales et déchirés.— *Mannequins* : un mannequin est une figure de bois dont se servent les peintres et qui représente l'homme. On peut l'habiller, lui donner des attitudes qui rappellent celles d'un homme vivant.— *Chatoyants* : vêtus de couleurs éclatantes, changeantes, telles que les nuances qu'on remarque dans l'œil d'un chat et qui changent à tout instant.— *Incohérent* : qui n'a pas de cohésion, d'unité, qui est fait d'un grand nombre de parties. On retrouve ici encore le préfixe de négation *in*.— *Tour de Babel* : rappeler le fait de l'Histoire Juive qui donne lieu à cette comparaison. *Babel* signifie *confusion*.— *Orient* : avec une majuscule, car il ne s'agit pas ici du point cardinal opposé à l'ouest ou couchant, mais de l'ensemble des nations situées à l'orient de l'Europe.— *Se sont voués* : expliquer l'accord de ce participe.— *La multitude des indigènes s'habille* : donner la

raison pour laquelle le verbe est au singulier (collectif général).— *Chacun à son style individuel* : c'est-à-dire sa physionomie, son allure, son caractère particulier, dont l'ensemble forme le style extérieur d'une personne. L. D.

Phrases à corriger.

1° Sûr qu'un seul mot, vigoureusement lancé, pouvait électriser et armer pour eux cette masse si puissante, mais si incertaine, ils rédigeaient une proclamation.

2° Ils annoncent qu'on va prochainement former un recours devant le Conseil d'Etat à seule fin de laisser les frais du voyage à la charge des conseillers qui sont partis pour Londres.

3 On eût dit la maison d'un mourant envahie par les héritiers qui se distribuent déjà ses dépouilles et se revêtissent de ses défunctes.

4° On avait craint que les partisans de la Commune vinssent provoquer des désordres ; mais heureusement rien de semblable n'a eu lieu.

5° Une lettre du ministre de la marine, arrivée au Havre, a ordonné qu'une enquête soit ouverte au bureau de la marine pour entendre les officiers et l'équipage.

6° Mais le public lettré qui suit assidûment ces pacifiques tournois oratoires, s'attend à autre chose qu'à de consciencieux éloges biographiques.

7° Je ne comprends pas que, dans l'horrible situation que vous définissez si clairement, vous ayez songé à vous faire dévorer, dans une nuit de carnaval, vos derniers écus.

Corrections.

1° Sûrs qu'un seul mot (cet adjectif se rapporte à *ils*).....

2°..... le Conseil d'Etat afin de.....

3° qui se distribuent déjà ses dépouilles et se vêtent de ses détroques.....

4° de la Commune ne vissent.....

5° arrivés au *Havre* (pas d'accent circon. sur *Havre*,) à ordonné qu'une enquête fût ouverte.....

6° s'attend à autre chose que de consciencieux éloges biographiques.

7° vous avez songé (nulle part la conjugaison de *avoir* n'offre d'*i* après l'*y*).....

—*Courrier de Vaugelas.*

Exercices de calcul.

I. Si une personne boit 20 bouteilles de vin par mois lorsque le vin coûte 40 centins la bouteille, combien, sans dépenser davantage, en boira-t-elle dans le même temps lorsqu'il se vend 50 centins la bouteille?

Réponse : 16 bouteilles.

Solution.

$$\frac{20 \times 40}{50} = \frac{2 \times 40}{5} = 2 \times 8 = 16$$

bouteilles.

II. Un libraire achète 14 douzaines d'ouvrages à 16 fr. 25 la douzaine, et on lui en donne 13 pour 12. Quel sera son bénéfice, s'il revend chaque ouvrage 1 fr. 75?

Réponse : 91 fr.

Solution.

Les livres coûtent au libraire $14 \times 25 =$ fr. 227.50.

Il reçoit $13 \times 14 = 182$ livres.

Il les revend $1.75 \times 182 =$ fr. 318.50.

Son bénéfice = $318.50 - 227.50 =$ fr. 91.

III. La somme de deux nombres est 520; leur différence est 120: quels sont ces nombres?

Réponse : 200, 320.

Solution.

$$\begin{aligned} \text{Le plus petit nombre} &= \frac{520 - 120}{2} = \\ \frac{400}{2} &= 200. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Le plus grand " } &= \frac{520 + 120}{2} = \\ \frac{640}{2} &= 320. \end{aligned}$$

IV. Partager \$540 entre deux personnes, de manière que l'une ait \$140 de plus que l'autre.

Réponse : \$200, \$340.

Solution.

$$\begin{aligned} \text{La première personne aura} & \frac{540 - 140}{2} \\ &= \frac{400}{2} = \$200. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{La seconde " " } & \frac{540 + 140}{2} \\ &= \frac{680}{2} = \$340. \end{aligned}$$

V. Quelle est la différence entre $5\frac{1}{2}$ p.c. de \$800 et $6\frac{1}{2}$ p.c. de \$1050?

Réponse : \$24.25.

Solution.

$$5\frac{1}{2} \text{ p. c. de } \$800 \times .05\frac{1}{2} = \$44.$$

$$6\frac{1}{2} \text{ p. c. de } \$1050 \times .06\frac{1}{2} = \$68.25-$$

$$\text{La différence demandée} = \$68.25 - \$44 = \$24.25.$$

VI. On a quatre pièces qui contiennent ensemble 322 pintes; 3 de ces pièces sont d'égale contenance; mais la 4^e ne contient que les $\frac{2}{3}$ de l'une de ces dernières: on demande quelle est la contenance de chaque pièce?

Réponse: Chacune des 3 premières = 87 pintes $\frac{9}{11}$, et la 4^e = 58 pintes $\frac{9}{11}$.

Solution.

Les 3 premières pièces contiennent chacune $\frac{322}{3\frac{2}{3}} = \frac{966}{11}$ 87 pintes $\frac{9}{11}$.

$$\text{La 4}^{\text{e}} \text{ contient } 87\frac{9}{11} \times \frac{2}{3} = \frac{175\frac{7}{11}}{3} =$$

58 pintes $\frac{9}{11}$.

VII. Je possédais les $\frac{3}{4}$ d'une propriété; j'ai vendu les $\frac{2}{3}$ de ma part: quelle fraction de la propriété ai-je vendue?

Réponse: $\frac{2}{3}$.

Solution.

$$\frac{3}{4} \times \frac{2}{3} = \frac{2 \times 3}{4 \times 3} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$$

VIII. En combien de temps 12 chevaux consommeront-ils une quantité d'avoine que 21 chevaux consomment en 6 semaines $\frac{2}{3}$?

Réponse: 11 semaines.

Solution.

$$21 \times 6\frac{2}{3} = 7 \times 6\frac{2}{3} = \frac{44}{4} = 11 \text{ semaines.}$$

IX. Une somme de \$6500, placée à 5% par an, a donné \$1350 d'intérêt. Pendant combien de temps cette somme est-elle restée placée?

Réponse: 4 ans $\frac{2}{3}$.

Solution.

$$\frac{1350 \times 100}{6500 \times 5} = \frac{1350}{65 \times 5} = \frac{270}{65} = \frac{54}{13} = 4 \text{ ans } \frac{2}{3}$$

X. Combien de briques de 8 pouces de longueur sur 4 d'épaisseur emploiera-t-on pour paver une cour longue de 100 pieds et large de 40?

Réponse: 22.500.

Solution.

La surface de la cour = $100 \times 50 = 5000$ pds.

La même surface exprimée en pouces = $5000 \times 144 = 720.000$ pes.

La surface d'une brique = $8 \times 4 = 32$ pes.

Le nombre de briques demandé = $\frac{720.000}{32} = 22.500$.

XI. Partager \$650 entre trois personnes, de manière que la seconde ait le double de la première, et la troisième 2 fois $\frac{1}{2}$ autant que la seconde.

Réponse: \$81.25, \$162.50, \$406.25.

Solution.

Soit x piastres la part de la 1^{re} personne; $2x$ = la part de la 2^{de}, et $5x$ = celle de la 3^e. Mais les 3 parts réunies = la somme à partager; de là l'équation:

$$x + 2x + 5x = 650,$$

$$8x = 650:$$

d'où $x = \frac{650}{8} = \$81.25.$

et $2x = 81.25, \times 2 = \$162.50,$
 $5x = 81.25 \times 5 = \$406.25.$

LECTURE POUR TOUS.

Variétés.

Les catholiques aux Etats-Unis.—Le dernier recensement aux Etats-Unis démontre que sur une population de 62 millions, il y a 12 millions de catholiques.

Voici dans quelle proportion les catholiques ont augmenté aux Etats-Unis depuis un siècle:

1790.....	30,000
1800.....	100,000
1810.....	150,000
1820.....	300,000
1830.....	600,000
1840.....	1,500,000
1850.....	3,500,000
1860.....	4,500,000
1878.....	7,000,009
1894.....	12,000,000

Comment nos correligionnaires y sont administrés.

Il y a:

Provinces ecclésiastiques.....	14
Diocèses.....	72
Cardinal.....	1
Archevêques.....	17
Evêques.....	71
Prêtres.....	9,717
Eglises.....	8,729
Chapelles ou missions (où il n'y a pas de prêtres résidents).....	5,704
Universités.....	8
Séminaires (pour ecclésiastiques).....	86
Ecoles supérieures (garçons).....	172
" (filles).....	668
" paroissiales.....	3,732
Elèves.....	860,356
Institutions de charité.....	753

D'après le recensement de 1801—dont le rapport général vient seulement d'être publié—, la population de l'Angleterre et du pays de Galles est de 29,002,525 habitants, dont 14,052,901 du sexe masculin, et 14,949,624 du sexe féminin. En Angleterre, il y a 62 villes dont la population dépasse 50,000; la ville de Londres proprement dite contient 4,211,743 âmes. La superficie du Royaume-Uni, avec toutes ses colonies et dépendances, est un tout petit peu moins de 11 millions de milles carrés, c'est à dire, trois fois plus grande que l'Europe, presque aussi grande que l'Afrique, et comprend plus d'un cinquième de la superficie totale du globe (les océans exceptés). Cette immense étendue de territoire est habitée par tout près de 372 millions d'habitants, dont 288 millions résident dans les Indes.

Les Etats-Unis possèdent aujourd'hui la mine de métal la plus profonde qu'il y ait au monde. Il s'agit du puits No 3 de la Tamarack Copper Company, du Michigan, dont le fond se trouve à 3,500 au-dessous de la surface. Mais une mine de houille en Belgique a été creusée encore plus bas. Elle atteint 3,900 pieds de profondeur. Cependant, comme la Compagnie du Michigan pousse ses excavations avec une grande activité, et creuse, tous les mois, jusqu'à environ 75 pieds, bientôt la mine de Belgique sera probablement distancée.

352,885 immigrants venus de l'autre côté de l'océan sont débarqués à New-York pendant l'année 1893. De ce nombre, on compte 3,144 Français, 55,081 Allemands, 69,074 Italiens, 37,100 Russes, 28,965 Suédois, 30,236 Irlandais, 14,009 Anglais.

La Suisse ne compte qu'une population de 3,300,000 âmes. Elle ne possède ni mines, ni rivières navigables, ni dé-

bouché direct à la mer. Et cependant ce petit pays est un des plus prospères. Ces exportations en 1891 se sont élevées à 26,000,070 livres sterling, et son industrie occupe une place avantageuse parmi toutes celles des autres nations.

Il y a dans le nord du continent américain plus de trois cents montagnes qui ont une hauteur de 10,000 pieds. Dans l'Alaska, il y en a cinq qui ont plus de 15,000 pieds de haut.

D'après le secrétaire Lamont, les Etats-Unis, en cas de guerre, pourraient mettre plus de 8,000,000 de soldats sur pied.

La Bibliothèque Nationale de Paris est la plus grande du monde: elle renferme 1,406,000 volumes,

Les principales nations du monde possèdent 2,291 navires de guerre, montés de 8,383 canons, de gros calibre pour la plupart.

Bibliographie.

LES PETITES LECTURES CANADIENNES, tel est le titre d'une charmante petite Revue Populaire, publiée par la *Maison de la Bonne Presse*, rue St.-Gabriel, à Montréal.

Cette revue, écrite par des amis dévoués de la classe laborieuse, sous la direction de Jean Lefranc, est, sans nul doute, appelée à faire beaucoup de bien. Elle paraîtra tous les quinze jours et ne coûtera que 25 centins par année. Tout le monde voudra s'y abonner.

Sommaire du No 1.—Avant-Propos.—Pas assez bien, c'est mal.—Inventions et Découvertes: L'Imprimerie.—Tenir un cheval en bonne condition.—Pour guérir une poule de l'envie de couver.—Curieux Journal.—Clu du Suicide.—Trois bons Conseils.—Recettes Utiles.—Une histoire de chasse (avec gravures.) Style Epistolaire.—Plat indigeste.

Supplément.—Saint Joseph, patron des ouvriers.—L'alliance nationale.—Les bons livres.

TABLE DES MATIÈRES.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE :

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :

Avis—Nominations diverses—Erection de municipalités scolaires, etc..... 1, 29, 57, 85, 113, 141, 169, 197, 225, 253, 281, 309

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1892-93,..... 171

Programme de l'Association des Inst. cath. de Montréal..... 228

Rapport financier des Commissaires d'Ecoles cath. de Montréal..... 254

Rapport du Directeur des Ecoles du soir, 1892-93..... 282

Lettre du Surintendant de l'Instruction publique..... 288

Rapport des délégués des Commissaires d'Ecoles catholiques de Montréal à l'Exposition de Chicago..... 313

Commission administrative de Fonds de pensions, etc. Etat des finances, etc..... 310

BIBLIOGRAPHIE :

FÉNELON.—*Les aventures de Télémaque*, par M. R. Personneaux..... 56

LA FONTAINE.—*Fables*, par M. R. Personneaux..... 56

Dictionnaire français illustré, par M. A. Gazier..... 56

Locke, *sa Vie et son Œuvre*, par M. H. Marion..... 56

Orthographe des expressions composées, par M. J. Colinge..... 167

Les grands ports maritimes, par M. D. Bellet... 167

La vie dans les mers, par M. H. Coupin..... 167

La botanique générale, par M. L. Girardin... 167

Moyens de mener une vie chrétienne et parfaite..... 168

Traité de géométrie élémentaire, par M. A. Poulain..... 168

La physique sans appareils, par M. L. Van der Noot..... 252

Petite poétique française, par MM. A. Salmon et M. Nicaise..... 252

Histoire abrégée du Canada, par M. F.-X. Tous-saint..... 280

Petit manuel du cultivateur, par M. E. Rousseau..... 280

Histoire du Canada, 50 cartes illustrées..... 280

Patriotic Recitations and Arbor Day Exercises, par l'hon. George W. Ross..... 280

Almanach du "Moniteur Acadien"..... 280

Les Petites Lectures Canadiennes..... 334

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL :

Matières d'examen..... 7, 61, 198

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

Séance du 17 mai 1893..... 3

Séance du 12 septembre 1893..... 114

CONFÉRENCES D'INSTITUTEURS :

A l'Ecole Normale Jacques-Cartier..... 36, 320

A l'Ecole Normale Laval..... 34, 143, 288

A Charlottetown (Ile du Prince-Edouard)... 146

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU CANADA..... 32

Les oiseaux des champs..... 23

La grandeur..... 23

Les vœux de l'homme..... 24

L'arithmétique..... 24

Intelligence des oiseaux..... 24

Sur la lecture..... 44

Le carabe doré..... 44

Nos devoirs envers les animaux..... 44

Mes souvenirs d'enfance..... 45

Sentiments d'un protestant sur la confession..... 45

La jeune fille..... 78

Les voix..... 78

Les étoiles..... 78

Avis d'une mère à sa fille..... 79

La louange et la flatterie..... 79

Le talent..... 98

Le pétrole..... 99

Falaises et promontoires de l'Europe..... 99

La chauve-souris..... 99

Grands exemples que nous offre l'antiquité..... 99

Soins à donner aux arbres fruitiers à l'automne..... 137

L'énergie dans le bien..... 137

La plus belle saison de la vie..... 137

La France algérienne..... 137

Art admirable dans la construction des nids..... 138

Fabrication du sucre..... 155, 156

Du rire chez l'enfant..... 184

Alger..... 184

De la politesse..... 185

L'ouïe et la vue..... 185

Le Nil..... 215

Le café..... 215

Description d'une cuisine..... 216

Le tirage du poêle..... 216

La barque en mer..... 237

De la gymnastique..... 238

Pratique et utilité du drainage..... 238, 239

Végétation des plantes et des arbres..... 269, 270

Les exercices corporels et le progrès moral... 270

Du travail à l'aiguille..... 271

Culture des sols sablonneux..... 301

Alimentation des bestiaux..... 301

Le crapaud..... 302

L'art et l'idéal..... 302

Il ne faut pas trop se hâter de produire..... 329

Le pont de Galata à Constantinople..... 330

DIPLOMES OCTROYÉS :

Par le Bureau catholique de Montréal..... 7, 61, 198

Par l'Ecole Normale Jacques-Cartier..... 60

ERRATA..... 57, 168, 224, 309

EXAMEN DES CANDIDATS :

A l'étude de la Médecine..... 17, 124

A l'étude de la Pharmacie..... 73, 226

EXERCICES DE CALCUL : ... 25, 47, 100, 139, 158, 187, 218, 241, 272, 304, 332

HYGIÈNE :

Aphorismes..... 107, 161, 192

Influence du tabac sur la vision..... 139

Proverbes espagnols..... 223

Des rhumes..... 247

Des exercices physiques de l'enfance et de l'adolescence..... 278

L'exercice chez les enfants..... 306

LECTURE POUR TOUS :

Les distances en astronomie.....	26
Les explosifs modernes.....	48
Les deux voisins.....	53
L'orthographe.....	82
C'est trop long.....	106
Le fondateur de Détroit.....	109
Magellan.....	110
Noms patronymiques de quelques familles souveraines de l'Europe.....	111
L'utilisation des connaissances acquises.....	160
Du savoir-vivre.....	163
Le mouchoir.....	164
Le climat du Nord-Ouest.....	164
Supériorité de l'homme des champs.....	191
La brouille des trois sœurs.....	220
La matinée chrétienne.....	246
L'église de Saint-Joachim.....	247
Les progrès de l'industrie laitière.....	249
L'instruction religieuse en Angleterre et Lord Salisbury.....	275
Notre exposition scolaire à Chicago.....	276
Le diamant et le strass.....	305

NÉCROLOGIE.—M. François-Xavier Valade. 244

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :

Grand principe dans l'éducation.....	22
Questions sur la géographie et la cosmogra- phie.....	43
Devoirs de justice.....	74
Usage méthodique des différents appareils cartographiques.....	76
Calcul mental.....	77
La faculté de raisonnement.....	86
L'enseignement du style à l'école primaire... Les cahiers à l'école primaire.....	93, 130
Numération des nombres décimaux.....	95
Premières notions sur la sphère.....	96
Causerie sur les nuages, etc.....	97
Analyse littéraire.....	132, 182
Les problèmes à l'école primaire.....	134
L'activité personnelle de l'élève.....	146
L'enseignement de l'orthographe.....	148
De l'explication des morceaux de lecture.....	150
La combustion.....	152
Quelques pensées sur l'éducation.....	181
L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire.....	207
L'enseignement grammatical à l'école pri- maire.....	209
Style et composition.....	213, 233, 266, 297
De la désertion du degré supérieur et moyens d'y remédier.....	229
Géographie, <i>Origine de notre globe</i> , etc.....	231
Proverbes expliqués.....	236
De la légèreté.....	258
La vapeur d'eau contenue dans l'at- mosphère.....	260
Notions élémentaires de chimie.....	262, 295
Leçon de choses.....	268, 295
La dignité personnelle.....	293

PENSÉES DIVERSES..... 112, 166, 196, 280, 308

PHILOGOLOGIE :

Explication de <i>mieux</i> dans <i>à qui mieux mieux</i>	108
---	-----

Origine de l'expression <i>tour du bâton</i>	159
Signification de <i>procès-verbal</i>	191
Emploi de <i>Si vous voulez bien</i> ou <i>De vouloir bien</i> , après <i>Je vous serais obligé</i>	222
Emploi du participe passé <i>obéi</i>	249
Causerie.....	264, 296, 329

PHRASES A CORRIGER 25, 46, 80, 100, 138, 157,
186, 217, 239, 271, 303, 331

POÉSIES :

Chantez, petits oiseaux.....	23
Le rêve.....	23
Les fleurs.....	78
Pourquoi pleurer?.....	78
Mon ami Saturnin.....	98
La trilogie des fleurs.....	98
<i>Pater noster</i>	105
L'orange.....	136
La rose et l'immortelle.....	136
L'enfant et le jardinier.....	155
Conseils adressés à l'homme malheureux..	155
Raison et bon sens.....	167
Histoire du luxe.....	167
Les vœux du sage.....	184
La patience et l'ambition.....	184
Le jour des morts.....	190
La fortune et le mérite.....	196
Sur les maladies.....	196
Une mère à son enfant.....	214
Le cheval de moulin.....	214
Ce que j'aime le mieux.....	237
Le chat et le cuisinier.....	237
Les Mages.....	245
L'étoile des bergers.....	246
La chute d'un gland.....	268
Le soulier de Corneille.....	269
La Sœur de Charité.....	275
Le pot fêlé.....	299
La Grenouille et le Rat.....	299
<i>Credo</i>	305

TRIBUNE LIBRE :

Solution de problèmes.....	80, 188, 242, 274
Problèmes à résoudre.....	105, 189, 244, 275
VARIÉTÉS :.....	27, 54, 112, 164, 195, 224, 250, 280 307, 333

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**. Nous ne pouvons fournir que les volumes V, IV, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.
Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).